

Bois & Forêts de Normandie

Bulletin du Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie
édité en collaboration avec ses partenaires de la forêt privée normande

Bulletin trimestriel
N°123 - Octobre 2011

Directeur de la Publication M. Xavier MORVAN



éditorial

**Couper du bois fait du bien à la forêt !
Et vous, où en êtes-vous ?**

Je tiens tout d'abord à remercier au nom du Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie les 560 propriétaires forestiers normands qui ont accepté de participer à l'enquête téléphonique réalisée dans le cadre du RESeau d'Observation économique de la Forêt Privée (RESOFOP).

Cette enquête se montre riche en enseignements. Ainsi, il apparaît notamment que **les propriétaires forestiers se sentent mieux informés en Normandie** qu'ailleurs, notamment grâce à Bois-&Forêts de Normandie.

Elle met également en évidence un **paradoxe normand**. Les deux régions Normandes apparaissent en effet quelque peu **à la traîne au niveau des coupes de bois**. A titre d'exemple, nos voisins du Nord sont deux fois plus nombreux à prévoir des coupes de bois d'œuvre dans les cinq prochaines années (40 % des propriétaires contre 20 % en Normandie).

La forêt privée normande regroupe **pourtant beaucoup d'atouts** dont il serait louable de tirer meilleur profit :

- des propriétés forestières dont la surface moyenne est plus élevée qu'au niveau national ;
- des propriétaires très attachés à leur bois et fortement impliqués ;
- des sols aux potentialités forestières plutôt bonnes ;
- une forte présence des gestionnaires forestiers professionnels ;
- un fort taux de couverture par les Documents de Gestion Durable planifiant les coupes et les travaux sylvicoles ;
- des problèmes d'accessibilité relativement modérés ; ...

La forêt privée normande présente donc tous les éléments propices pour une dynamisation de la sylviculture. Dans cette optique, **ceux qui s'en sortent le mieux sont les propriétaires intégrés dans les circuits économiques professionnels de gestion** : ils ont un comportement beaucoup plus dynamique que les autres, et ce quelle que soit la surface qu'ils possèdent.

Vous êtes 68 % à considérer que la gestion forestière ne nécessite pas de formation particulière. C'est faux ! Jugez-en par la lecture de la fiche technique sur la surface terrière : un outil « simple » pour tout gestionnaire formé. La sylviculture est une production complexe qui nécessite des connaissances sans cesse réactualisées et s'intègre dans un cadre temporel long. Elle nécessite à chaque étape une mise en marché des produits qui soit adaptée et optimisée.

Un gestionnaire forestier professionnel, de par ses compétences, maîtrise ces aspects techniques et pourra vous conseiller sur le moment opportun pour réaliser vos coupes et vos travaux, dynamiser au mieux votre patrimoine et optimiser la commercialisation de vos bois.

Bonne lecture à tous.

Louis-René de LESQUEN,
Président du CRPF de Normandie

Actualités

- Enquête sur les propriétaires forestiers Normands
- Partenaires : réunions organisées par ProfessionsBois
- Les défauts techniques des Chênes (2)
- Brèves
- Fiche technique n°123 : la surface terrière



CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ
FORESTIÈRE DE NORMANDIE
1, rue Georges Clémenceau - BP 20600
76235 BOIS-GUILLAUME cedex
Tél. : 02 35 12 25 80 - Fax : 02 35 12 25 81
normandie@crpf.fr
Site internet : www.crpf.fr



Avec la participation financière du Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Les propriétaires forestiers privés normands

Le RESeau d'Observation économique de la FORêt Privée (RESOFOP) a pour but de mieux connaître les caractéristiques, les comportements, les attentes et les besoins des propriétaires forestiers privés. Il est mis en place conjointement par la Fédération Forestiers Privés de France et le Centre National de la Propriété Forestière dans le cadre de l'observatoire économique de l'interprofession nationale France Bois Forêt. Ses résultats permettent notamment aux différents organismes de la Forêt Privée Française de cibler et de hiérarchiser les actions à mener auprès de vous. Une première enquête, réalisée avec le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie) avait été menée fin 2009 auprès de 600 propriétaires métropolitains.

En mars 2011, l'enquête nationale a été reconduite et consolidée. Le CRPF de Normandie s'est fortement impliqué dans cette démarche et un « zoom » particulier a pu être mis en place sur les deux régions normandes grâce au soutien financier des DRAAF de Basse et de Haute-Normandie et du Conseil Régional de Basse-Normandie. Les premiers résultats normands font apparaître quelques spécificités régionales que nous vous détaillons en italique dans cet article.

Caractéristiques de l'enquête RESOFOP 2011

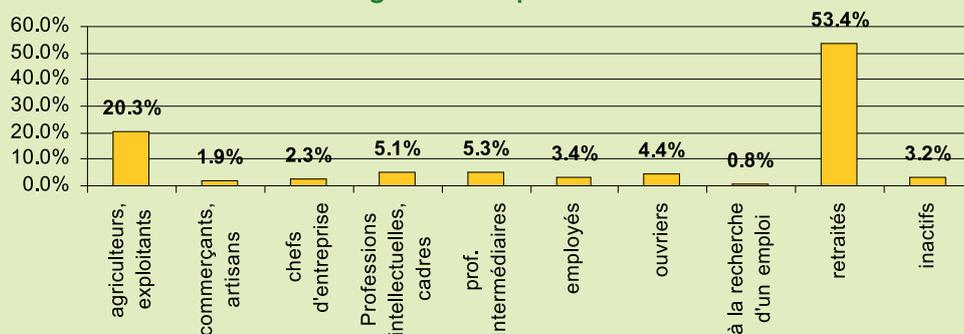
L'enquête a été réalisée par téléphone auprès de 3 081 propriétaires de parcelles boisées de plus de 4 ha répartis selon 11 regroupements régionaux. Les noms des propriétaires interrogés ont été sélectionnés aléatoirement parmi les registres du cadastre pour constituer un échantillon stratifié selon deux critères : la surface de la propriété et l'entité régionale. Les résultats de l'enquête, rendus anonymes, sont ramenés à l'effectif réel en fonction de la répartition par classes de surface et par région de l'ensemble des propriétés forestières privées.

| Effectifs interrogés Effectifs réels | De 4 à moins de 10 ha | De 10 à moins de 25 ha | De 25 à moins de 100 ha | 100 ha et plus | Total |
|---|--------------------------|---------------------------|----------------------------|-------------------|------------------|
| Haute-Normandie | 92 4 002 | 90 2 067 | 78 1 216 | 20 266 | 280 7 551 |
| Basse-Normandie | 96 3 933 | 70 1 807 | 82 875 | 32 284 | 280 6 899 |
| Total National | 850 360 245 | 863 148 261 | 840 62 563 | 528 12 421 | 3 081 583 490 |

Effectifs interrogés et effectifs réels selon le regroupement et la surface boisée.

Des propriétaires plutôt âgés et majoritairement à la retraite

Répartition nationale des propriétaires forestiers privés de plus de 4ha selon leur catégorie socio-professionnelle



A l'échelle nationale, les propriétaires forestiers sont plutôt âgés. En effet, **71 % d'entre eux ont plus de 55 ans**. Les statistiques normandes s'écartent peu de la moyenne nationale.

Cette moyenne d'âge plutôt élevée explique qu'environ 53 % des propriétaires sont retraités. La Haute et la Basse-Normandie se caractérisent notamment par des

proportions de « commerçants, artisans » et « professions intellectuelles, cadres » supérieures à la moyenne nationale.

Globalement, la taille des propriétés forestières de plus de 1 ha est plus élevée en Normandie qu'au niveau national : 10,4 ha en Basse-Normandie et 11,1 ha en Haute-Normandie contre 8,8 au plan national (SCEES, 1999).

85% des personnes interrogées déclarent être propriétaires depuis au moins 10 ans.

Normands sous la loupe de RESOFOP

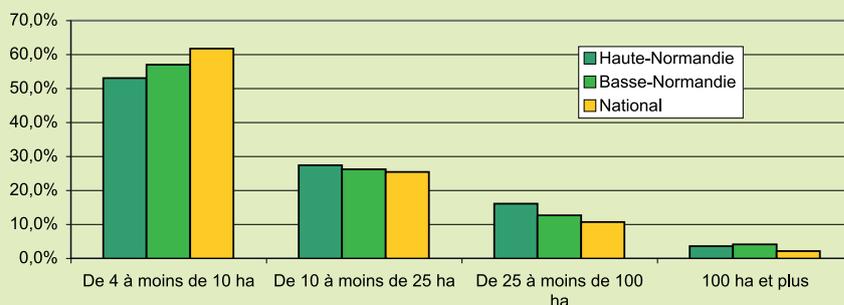


Plus de la moitié des propriétaires réalisent des coupes et comptent en réaliser

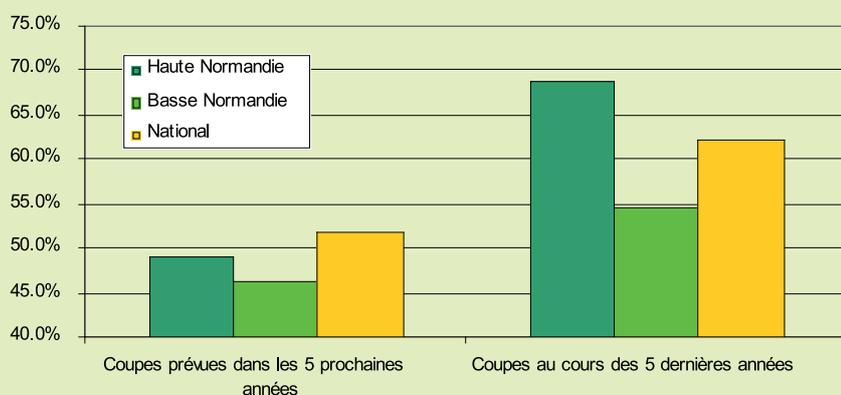
Dans 62 % des cas, les propriétaires déclarent avoir réalisé des coupes au cours des cinq dernières années. Elles ont concerné environ 71 % des surfaces de la forêt privée. La Haute-Normandie présente un taux supérieur à la moyenne nationale (69 %) alors que la Basse-Normandie montre un taux inférieur (55 %). Ces coupes ont comporté du bois d'œuvre dans 47 % des cas, des petits bois dans 43 % des cas, mais encore très majoritairement du bois de chauffage (86 % des cas). Plus la taille des propriétés augmente, plus on observe un meilleur niveau d'exploitation et une part importante de coupes comprenant du gros bois.

Près de la moitié des propriétaires invoquent encore comme raison principale de coupe un usage personnel (bois de chauffage, piquets,...). On note cependant une très forte diminution des coupes à usage personnel au fur et à mesure que la taille de la propriété augmente : de 60 % des propriétaires pour la classe de 4 à 10 ha, le taux passe à 9 % pour la classe des propriétaires de 100 ha et plus. La gestion forestière devient donc plus professionnelle avec des massifs à vocation économique marquée.

Répartition des classes de surface selon la région (100 % par région)



Anticipation et réalisation des coupes sur une période de 10 ans



52 % des propriétaires interrogés envisagent de faire des coupes dans leur bois d'ici 5 ans, représentant 62 % des surfaces forestières privées. Les statistiques en Normandie sont légèrement inférieures aux statistiques nationales. Parmi les propriétaires qui n'ont pas coupé de bois au cours des 5 dernières années, 70 % n'envisagent aucune coupe d'ici 5 ans. En d'autres termes, 26 % des propriétaires forestiers n'auront réalisé aucune coupe sur une période de 10 ans (chiffre identique en

Normandie). Ceux-ci se déclarent en majorité comme n'étant pas du tout attachés à leur forêt. Ce manque de gestion et de suivi n'est clairement pas un optimum pour la forêt et on s'éloigne des canons de la gestion forestière durable : « Couper du bois fait du bien à la forêt ».

Lorsque l'on interroge les propriétaires sur ce qui pourrait les inciter à couper du bois, l'assurance d'une garantie de qualité des travaux forestiers devance la notion de prix (40 % contre 37 %).



Des propriétaires conscients de l'importance du renouvellement après coupe

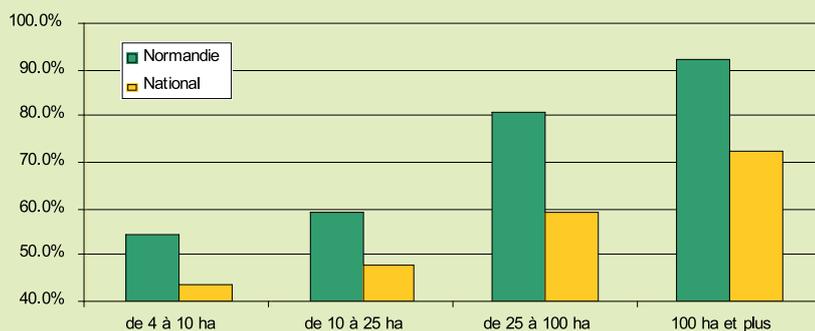
Plus de la moitié des propriétaires (61 %), même les petits propriétaires de 4 à 10 ha, sont convaincus de la nécessité de renouveler la forêt après une coupe que ce soit par plantation et/ou régénération naturelle. Les propriétaires en Normandie semblent globalement plus sensibles à l'importance du renouvellement. Indépendamment de la classe de surface, ils sont en effet 70 % en Basse-Normandie et 67 % en Haute-Normandie à estimer que le renouvellement après coupe est une étape importante.

Plus du tiers des propriétaires ayant réalisé une coupe ou prévoyant d'en faire une réinvestissent dans leur bois (36 %). Cette proportion augmente avec la surface pour atteindre 68% dans les propriétés de 100 ha et plus.

Des propriétaires très bien informés en Normandie

Près de la moitié des propriétaires (47 %) estiment être suffisamment informés des techniques et de l'environnement forestier pour engager des opérations de boisement ou de reboisement. Là encore, la proportion croît en même temps que la taille des propriétés. Ces propriétaires représentent environ 57 % de la surface totale. Parmi les personnes interrogées et déclarant ne pas du tout gérer leur bois, 72 % ont le sentiment d'être insuffisamment informés.

Pourcentage de propriétaires suffisamment informés des techniques et l'environnement forestier par classe de surface

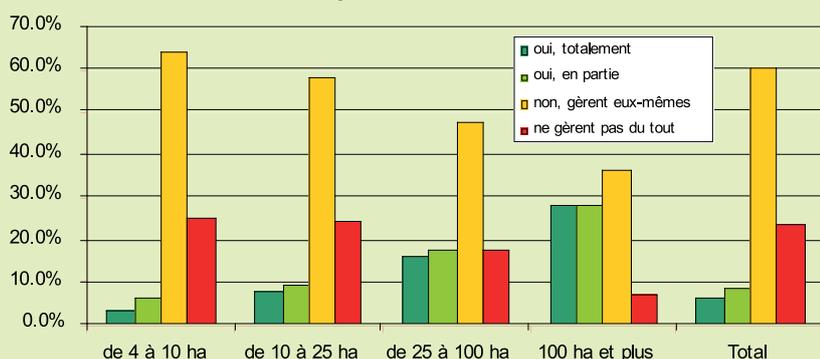


En Normandie, les propriétaires se sentent mieux informés qu'ailleurs puisque 64 % des bas-normands et 58 % des hauts-normands se sentent suffisamment informés. Cette différence est marquée quelle que soit la classe de surface. Le CRPF de Normandie et ses partenaires de la forêt privée normande espèrent y voir là le reflet de leur travail quotidien de vulgarisation et d'information auprès de tous. Il faut transformer l'essai et maintenant passer à la décision de coupe !

Des propriétaires encore trop isolés dans la gestion de leur forêt

24 % de propriétaires de plus de 4 ha déclarent ne pas du tout gérer leur bois (soit 19 % de la surface). Ce taux est moins élevé en Basse et en Haute-Normandie (respectivement 18 % et 15 % du nombre des propriétaires). Un peu plus de la moitié des propriétaires gèrent eux-mêmes leur forêt (60 %) ; ils ne sont que 16% à se faire aider par un professionnel ou un proche.

Recours à une aide pour la gestion des bois selon la classe de surface (100 % par classe de surface)



En Normandie et chez les propriétaires de plus de 25 ha pour lesquels le Plan Simple de Gestion est souvent requis, ils sont encore 31 % à gérer eux-mêmes leurs bois sans faire appel à des gestionnaires forestiers professionnels (experts forestiers, techniciens de coopérative ou de groupement, Office National des Forêts).

Pourtant et dès les plus petites surfaces, il est notable de constater que les propriétaires assistés par un gestionnaire professionnel sont deux fois plus nombreux que les autres :

- à avoir coupé du bois d'œuvre dans les cinq dernières années ;
- à envisager une coupe comprenant du bois d'œuvre dans les cinq prochaines années ;
- à réinvestir en forêt après une coupe.

La gestion forestière ne s'improvise pas. Le recours à un professionnel montre ici toute sa pertinence pour une forêt gérée durablement.

Concernant le recours à un gestionnaire professionnel forestier, les deux régions normandes s'opposent :

- en Basse-Normandie, 50 % des propriétaires qui se font aider se rapprochent d'un expert forestier et 17 % d'un technicien de coopérative ;
- contre respectivement 26 % et 41 % en Haute-Normandie.

Des propriétaires plutôt sensibles aux risques

Plus des trois-quarts des propriétaires craignent de subir des destructions. La tempête et l'incendie sont les premiers risques redoutés. Les autres risques, tels que les problèmes sanitaires ou les dégâts dus au gibier, sont peu mis en avant. Face à ces risques, 1 propriétaire sur 5 se déclare prêt à s'assurer. *Les plus enclins à s'assurer contre la tempête et/ou l'incendie sont les propriétaires normands (26 % en Haute-Normandie et jusqu'à 31 % en Basse).*

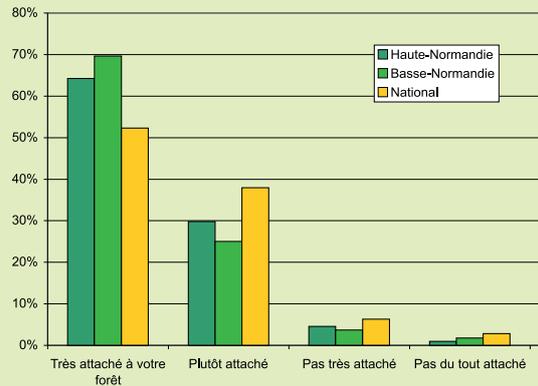
Au niveau national, 72 % des propriétaires ont déjà subis des dégâts. Dans 55 % des cas, il s'agit entre autres de dégâts liés aux tempêtes.

Des propriétaires globalement très attachés à leur bois mais aux perceptions différentes

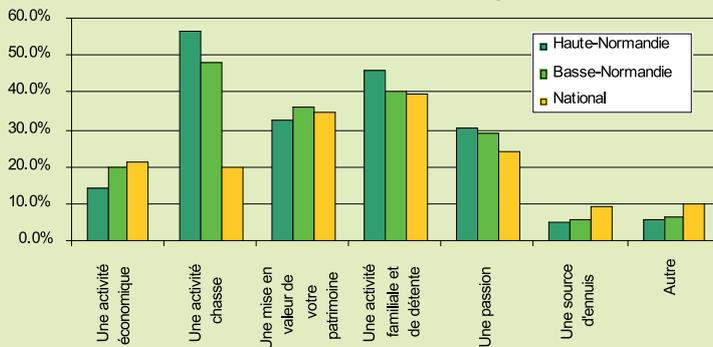
Toutes classes de surface confondues, 90 % des propriétaires se déclarent « très attachés » ou « plutôt attachés » à leur forêt. *La Basse et la Haute-Normandie se caractérisent par une proportion de propriétaires « très attachés » nettement supérieure à la moyenne nationale (respectivement 70 % et 64 % contre 52 % en moyenne).*

Logiquement, 66 % des propriétaires qui se déclarent « pas du tout attachés » sont en fait des propriétaires qui ne font aucune gestion de leur bois.

Degré d'attachement à la propriété (100 % par région)



A quoi renvoie principalement le fait d'être propriétaire (réponses multiples par régions)



Lorsque l'on interroge les propriétaires sur la conception et la perception de leur forêt, on constate que les deux régions Normandes se singularisent par l'importance donnée à l'activité cynégétique. Cela reflète bien le contexte Normand où l'équilibre sylvocynégétique est un sujet sensible. Si la chasse constitue souvent une source de revenus non négligeable, elle peut constituer un frein à la mobilisation : un non-sens quand on considère que les coupes augmentent globalement la capacité d'accueil du gibier.

Une bonne note pour les propriétaires normands et une vraie marge de progression possible

Pour juger du potentiel productif des propriétés privées, un indicateur synthétique a été construit. Il prend en compte plusieurs critères qui témoignent de l'implication et du dynamisme plus ou moins fort de chacun (coupes de bois, niveau d'information, aide de professionnels pour la gestion, ...).

Les régions Haute et Basse-Normandie sont bien classées, respectivement 3^{ème} et 5^{ème} sur l'ensemble des 11 regroupements régionaux. Les propriétaires normands sont en effet plutôt bien impliqués dans la gestion de leur bois, mieux informés que la moyenne nationale, même s'ils ont tendance à réaliser et à prévoir moins de coupes que leurs voisins : après des années de « p't-être bien qu'oui, p't-être bien qu'non », la forêt normande attend un sursaut.

Cette enquête met en évidence qu'un effort sensible de la part de tous les acteurs régionaux (de l'amont à l'aval de la filière) doit être mené sur la mobilisation et sur l'analyse de ses freins potentiels (prix, organisation de chantiers, appui d'un gestionnaire, activité cynégétique, ...).

Cycle de rencontres de la filière « Merci la Forêt ! » En Basse-Normandie

Un Label :



Une organisation :



Avec le concours de :



Et le soutien de :



En novembre, la filière forêt bois dit « **Merci la forêt !** » à travers un cycle de trois rencontres en Basse-Normandie entre les **propriétaires forestiers**, les **professionnels de la forêt, du bois** et tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de cette filière porteuse d'histoire, de valeurs et d'avenir économique.

Ce cycle de rencontres vous est proposé dans le cadre de l'Année Internationale des Forêts. Ce sera l'occasion d'échanger pour mieux comprendre : chacune de ces journées comportera une visite en forêt pour en expliquer la gestion aux professionnels du bois, et un **thème d'illustration de la transformation** sera développé à l'occasion de la découverte d'un **ouvrage** et/ou d'une **entreprise** et d'une **table ronde**.



➡ **10 novembre dans le Calvados - Région de Caen : Patrimoine & savoir-faire : de la Chênaie au travail du bois.**

En forêt : La gestion patrimoniale d'une forêt - Production de chêne et utilisation de cette essence pour la restauration de monuments historiques (Qualités - spécificités...). **Exposés :** Chantiers de rénovation en France et en Norvège - **Table ronde :** La place du patrimoine bâti historique dans la filière bois.

➡ **17 novembre dans la Manche - Région d'Avranches : Pour des produits du quotidien : Le Peuplier - Comment assurer la ressource d'un marché qui se consolide ?**

En forêt : Gestion durable des peupleraies. **Visite :** Etablissements BLANCHET spécialisé dans l'emballage léger - **Exposés :** Des initiatives pour relancer l'investissement forestier - **Table ronde :** Les perspectives du marché.

➡ **24 novembre dans l'Orne - Région de la Ferté-Macé : Du bois de pays dans nos constructions ? Illustration à travers la filière de production et de transformation du Douglas.**



En forêt : La production du Douglas - **Visite :** Un ouvrage avec l'utilisation du Douglas - **Exposés :** L'utilisation du Douglas dans la construction - **Table ronde :** trois circuits différents de transformation et de commercialisation du Douglas, trois visions différentes de la notion de « circuits courts » par les acteurs d'un tissu industriel diversifié.

COUPON REPONSE : Je souhaite recevoir le programme et l'invitation :

PROFESSIONSBOIS - Maison de la Forêt - 19 bis rue des Capucins - 61000 Alençon
Tel. : 03.22.82.41.80 - Fax : 02.33.82.41.81

Mail : info@professionsbois.com - Site : www.professionsbois.com

Monsieur, Madame :

Propriétaire forestier dans : 14 50 61

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

JOURNÉE du : 10 novembre - Nbr de personnes

JOURNÉE du : 17 novembre - Nbr de personnes

JOURNÉE du : 24 novembre - Nbr de personnes

Reconnaître les qualités et les singularités externes du Chêne (2)

Les CETEF de Haute Normandie travaillent depuis 2010 sur la thématique du Chêne. Cet article est issu de leur troisième réunion portant sur les principaux défauts du Chêne du 9 Octobre 2010.

CETEF Normandie oct 2010 : Fiche qualité des bois issue du projet chênaie atlantique

| Classement développé selon les normes du FCBA  | QUALITÉ | | | | |
|---|-------------|------------------------|----------------------|-------------------------|-------------|
| | A | B+ | B- | C | D |
| DIAM (cm) | 45 | 40 | 40 | 35 | 30 |
| Longueur (m) | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 |
| Courbure | Très faible | Faible | Faible | Moyenne | Très élevée |
| Fibre torse | Très faible | Faible | Faible | Moyenne | Très élevée |
| Blessure/coup de foudre | Exclue | Exclue | Tolérée | Tolérée | Acceptée |
| Gélivure | Exclue | Exclue | Exclue | Exclue | Tolérée |
| Pied en forme de bouteille | Exclu | Exclu | Exclu | Exclu | Toléré |
| Nœuds | | | | | |
| Gros nœuds sain (diam > 3 cm) + gds (diam < 3 cm) | Exclu | Tolérés 0,5/m de grume | Tolérés 1/m de grume | Tolérés si 2/m de grume | Acceptés |
| Gros nœuds sain (diam < 3 cm) + gds (diam > 3 cm) | Exclu | Tolérés 0,5/m de grume | Tolérés 1/m de grume | Acceptés | Acceptés |
| Gros nœuds noirs, chicot, brogne et rose (diam > 3 cm) | Exclus | Exclus | Exclus | Tolérés 1/m de grume | Acceptés |
| Petit nœuds noirs, chicot, brogne et rose (diam < 3 cm) + picot et broussin (< 3 cm) | Exclus | Tolérés 1/m de grume | Tolérés 2/m de grume | Acceptés | Acceptés |



Les nœuds par leur fréquence, leur dimension et leur état jouent fortement sur la qualité extérieure du Chêne et sur leur valorisation. Ainsi, la présence d'un gros nœud noir décline automatiquement une grume en qualité C, soit une valorisation en sciage de second choix.

Les nœuds correspondent à la trace laissée par les branches dans le tronc. **Si la branche est vivante ou a été élaguée vivante le nœud est sain.**

Si la branche est morte ou a été élaguée morte, le nœud est noir (2). Pour les branches mortes, on parle de **chicot (2)**. Dans le traitement en Taillis-Sous-Futaie (TSF) les branches vivantes meurent lors de la repousse du taillis (plus assez de lumière), sans élagage cela entraîne la présence de nœuds noirs dans la grume (3), d'où la qualité souvent médiocre de nos chênes issus de TSF.

Les nœuds, **singularités externes se traduisent par des défauts internes.** Ils réduisent la résistance mécanique, particulièrement les nœuds noirs car ils ne sont plus adhérents et sont souvent atteints par des pourritures. Ils ont des conséquences sur l'aspect visuel, donc sur l'utilisation en ébénisterie menuiserie et même en structure (marquage CE).



Le cœur de l'arbre, (3), qui conserve la trace de toutes les branches est ainsi inutilisable pour les usages les plus valorisants. Seule la partie comprise entre l'aubier (4) et le cœur (3) est utilisable. C'est cette partie qui fait toute la valeur de la grume. L'épaisseur de l'aubier est constante (à station et sylviculture identique), de même pour le cœur, aussi la seule partie dont l'épaisseur va s'accroître avec l'augmentation en diamètre est la partie intermédiaire qui peut

(doit) être sans nœud. L'intérêt du sylviculteur est d'avoir des gros arbres qui ont été élagués.

On constate alors l'importance et l'intérêt d'élaguer les branches vivantes et mortes de Chênes au moins jusqu'à 6 m, si l'élagage naturel ne s'est pas mis en place faute d'une compression juvénile importante ou d'un sous étage dense.

Sur un rameau, à la base de chaque feuille, des bourgeons (bourgeon épïcormique) existent. Au cours de la croissance de l'arbre certains vont mourir, mais beaucoup restent vivants, peu visibles. Lors d'un stress, ils peuvent être réactivés et donner naissance à un petit gourmand à la base duquel vont naître d'autres bourgeons épïcormiques (1). Ces gourmands donnent naissance aux nœuds. Si le stress se reproduit plusieurs fois de suite, c'est alors tout un groupe de gourmands qui sera progressivement mis en place (2). On passe ainsi successivement du gourmand, au picot puis au **broussin (3)**. **Le sylviculteur doit éviter les à coups dans la sylviculture qui sont générateur de stress, maintenir un houppier large et équilibré en lumière (croissance forte et régulière) et maintenir un gainage qui ombrage le tronc.**



Charte Forestière de Territoire du Grand Evreux Agglomération

La signature officielle de la Charte Forestière de Territoire (CFT) du Grand Evreux Agglomération (GEA) est programmée le 21 octobre prochain à l'occasion du séminaire technique du réseau national des CFT.

La Charte du GEA entrera ainsi dans sa phase opérationnelle avec la mise en oeuvre de son programme d'actions qui tient notamment compte du contexte urbain et péri-urbain spécifique au territoire de l'agglomération dans le développement des trois fonctions économique, environnementale et sociale remplies par les espaces boisés.

11^{ème} salon Maisons en Bois

Dans le cadre du Salon Maison Déco se déroulant du 7 au 10 octobre au Parc Expo de Rouen, ANORIBOIS, interprofession de la filière forêt-bois de Haute-Normandie, organise le Salon Maison en Bois. Vous pourrez y découvrir toutes les richesses de la forêt et vous informer sur la construction bois.

Plus d'informations sur le site Internet : www.anoribois.com

Utilisation du Gazole Non Routier

A partir du 1^{er} novembre 2011, l'utilisation du Gazole Non Routier (GNR) pour les tracteurs agricoles et forestiers est rendue obligatoire.

Il remplace le fioul domestique, trop polluant car présentant une teneur en soufre très supérieure.

In Memoriam : M. Georges GAUTIER. (1911-2011).

C'est avec la plus grande tristesse que le CRPFN vous annonce le décès de ce forestier ormais passionné, survenu le 4 juillet dernier. Officier du Mérite agricole et Médaille Vermeil de l'Académie d'Agriculture de France, il fut l'un des précurseurs de la sylviculture intensive du Douglas (plantations à larges espacements, commercialisation, etc).

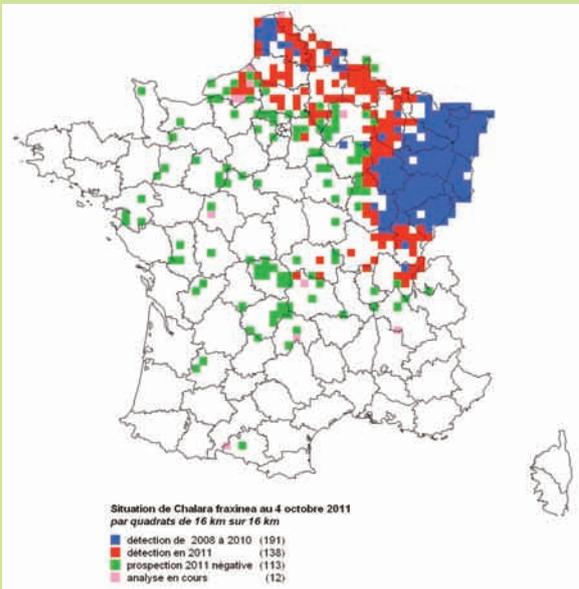
Thématique des CETEF hauts-normands pour 2012

Après deux années passées à étudier les Chênes et leur sylviculture, les CETEF de Haute-Normandie ont choisi de s'intéresser en 2012 à la sylviculture à pratiquer dans les terrains en pente.

Si cette thématique vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Jérôme LOUTREL, président du CETEF 76 : j.loutrel@gmail.com

Progression de la Chalarose du Frêne

Cette maladie du Frêne, détectée en Haute-Saône en 2008, a déjà été évoquée dans les Bois-&Forêts n°116 et 120. Les symptômes les plus visibles sur les jeunes arbres sont des colorations brunâtres à noirâtres des tissus corticaux des extrémités des pousses ou à l'insertion d'un jeune rameau latéral. Le dessèchement de rameaux qui s'ensuit prend une couleur orangée. Dans les foyers initiaux, les premiers cas de mortalité apparaissent en 2010, essentiellement du jeune âge jusqu'au perchis, en association avec des attaques de scolytes. Cependant, certains individus semblent résistants. Chez les arbres adultes, le champignon entraîne la mortalité de branches avec apparition de nombreux gourmands. Des nécroses au collet sont aussi présentes ; elles font actuellement l'objet de suivis et d'études.



Les modes de dispersion de ce champignon sont encore mal connus, mais sa propagation sur le territoire est assez rapide.

Absent de Normandie jusqu'en 2010, les prospections de 2011 ont révélé les premiers cas de contamination en Seine Maritime. Les cas concernent des semis avec des symptômes de flétrissement. Les prélèvements dans les autres départements normands sont pour l'instant négatifs.

Des consignes nationales incitent les sylviculteurs à suspendre leurs investissements en matière de plantations et travaux sylvicoles sur le frêne.

Nous vous appelons donc à peser vos projets avec cette essence et surtout à privilégier autant que possible le mélange d'essences.

Pour plus de renseignements, consultez le site du ministère de l'agriculture à la rubrique Santé et protection des végétaux/Santé des forêts. Les techniciens du CRPF en tant que correspondants observateurs pour la santé des forêts sont également à votre disposition.

Calendrier des prochaines réunions de vulgarisation

| Date | Organisateur | Thème | Lieu |
|-------------------------|-------------------|---|-----------------------------------|
| Vendredi 14 Octobre | CETEF 61 | Défauts et qualités des bois abattus | Orne |
| Vendredi 18 Novembre | CRPF | Gestion Forestière et Natura 2000 | Seine-Maritime |
| Vendredi 18 Novembre | CETEF Bas-Normand | Marteloscope | Basse-Normandie |
| Vendredi 2 Décembre | CRPF | Stations et habitats face au réchauffement climatique | Saint Gatiens des Bois (Calvados) |

Nouveau Conseil au CRPF de Normandie

Après dépouillement des bulletins de scrutin du 7 juin dernier et vote au sein du nouveau Conseil, ce dernier est composé de :

Conseillers titulaires :

M. de LESQUEN (14), Président ; M. BOCQUET (50), 1^{er} Vice président ; M. de SINCAY (Union Régionale), 2nd Vice président ; M. LEMONNIER (76), 3^{ème} Vice président, MM. HUREL (61 PSG), COIÉFFEY (61 autres DGD), LATHAM (27), HINCELIN (représentant du personnel), GENISSEL (Président de la CRAN) ;

Conseillers suppléants :

MM. DUYCK (14), de LOIZELLERIE (50), CHALLEMEL du ROZIER (61 PSG), CROUIN (61 autres DGD), de VENEVELLES (27), SERVAIN (76) et des BROSSES (Union Régionale), CHESNEL (représentant du personnel).